

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2022

Présents : Stéphane Wagner, Jean-Pierre Conrad, Jean-François Neu, Dominique Gazeau, Jean-Marc Pagies, Jean-Philippe Sager, Aimé Heideier, Eric Schnell, Philippe Dufour, Hubert Durlawanger

Alexis Rozier en visioconférence

Excusé : Marc Gilg

1 – Date de l'Assemblée générale 2022

L'Assemblée générale annuelle se tient habituellement après la certification des comptes par le cabinet d'expertise KPMG, qui a lieu de plus en plus tardivement dans l'année en raison de la charge de travail de ce cabinet.

L'Assemblée générale du 13 novembre 2021 a pris la décision de réactiver la fonction de Réviseurs aux comptes et a approuvé la nomination de Françoise Le Romain et Gérard Collette. Leur rapport pour les comptes de l'année 2021 a été présenté au Conseil d'Administration du 1^{er} février 2022. Par la qualité et la précision du travail fourni, le Conseil estime que ce rapport permet la présentation des comptes à l'Assemblée générale sans attendre le rapport final de KPMG.

En conséquence, l'Assemblée générale pourra se tenir dès avril. La date prévisionnelle est le samedi 9 avril 2022 à 17h00 à l'aéroclub.

2 – Commande d'un polo Aéroclub

Dominique Gazeau propose d'adopter un modèle de polo « Aéroclub de Colmar ». Il se charge d'étudier le modèle et d'avoir une offre de prix.

Une fois les éléments connus, les membres seront sollicités par mail pour une pré-commande. Si le nombre d'intentions d'achat est suffisant la commande sera confirmée.

3 – Poste de Correspondant Sécurité

Eric Schnell est confirmé au poste de Correspondant Sécurité pour l'année 2022, sous réserve de la consultation pour avis du chef-pilote, responsable pédagogique du DTO.

4 – Procédure de validation des comptes-rendus de Conseil d'administration

Les comptes-rendus de Conseil sont actuellement validés par le Bureau. Ils seront désormais diffusés par mail à l'ensemble du Conseil d'administration avec un délai de sept jours avant publication sur le site, pour la prise en compte des éventuelles observations.

Les demandes de modifications devront être communiquées par mail à l'ensemble des Administrateurs, en utilisant par exemple la fonction « Réponse à tous ». Elles seront prises en compte en l'absence d'observations contraires dans le délai de sept jours.

5 – Révision des tarifs de vol

L'évolution des cours des carburants oblige les aéroclubs à réviser leurs tarifs de vol. Nous sommes entrés dans une période d'incertitude qui fait craindre plusieurs révisions annuelles, compte tenu de la volatilité des cours. Il faut donc s'attendre à d'autres révisions en cours d'année sans qu'il soit possible d'annoncer une périodicité.

Le Trésorier a présenté son analyse économique de l'impact de la hausse des carburants sur le coût d'exploitation des avions. Il estime nécessaire un relèvement moyen de 10,00 € du prix de l'heure de vol pour rester en équilibre économique, compte tenu des cours actuels.

Le Conseil d'administration a approuvé cette actualisation avec effet au 15 mars 2022.

Les tarifs de vols sont donc réactualisés conformément aux tableaux ci-dessous. L'actualisation s'applique au prix de base de l'heure de vol. Le tarif de la double-commande est inchangé.

Tarifs horaires de vol (€) au 1/1/2022 avant actualisation			
Avion	Ecole	Solo sous contrôle	Solo
DR221	173,00	163,00	138,00
DR 400 Ecoflyer	184,00	174,00	149,00
DR 400 160 cv	184,00	174,00	149,00
Cessna 152	130,00	130,00	130,00

Tarifs horaires de vol (€) à compter du 15 mars 2022			
Avion	Ecole	Solo sous contrôle	Solo
DR221	183,00	173,00	148,00
DR 400 Ecoflyer	194,00	184,00	159,00
DR 400 160 cv	194,00	184,00	159,00
Cessna 152	140,00	140,00	140,00

Jean-Luc Jehl a demandé au club une augmentation du tarif de location coque nue de l'Ecoflyer LJ de 95,00 à 110,00 € /heure. Cette hausse conduirait à porter le tarif horaire de cet avion à un niveau non acceptable par les membres. Le Président est mandaté pour négocier ce point.

6 – Révision des tarifs de vols de découverte

Le tarif des vols de découverte est porté de 135,00 à 150,00 € avec application dès la publication sur le site.

Le tarif des vols d'initiation avec instructeurs est inchangé (180,00 €).

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour